

Régent la mission de visiter la colonne, objet de diverses conjectures parmi les antiquaires, et d'y pratiquer des fouilles profondes pour savoir si c'était véritablement un monument funèbre.

Ces fouilles et le procès-verbal de leur résultat furent faits en présence de deux témoins, l'abbé Desbois, curé de Cussy et l'abbé Tisserand, curé de Crugey. Ce procès-verbal fut adressé au Régent. Les témoins, de leur côté, en prirent note. Le curé Desbois écrivit sur les registres de sa paroisse les lignes suivantes :

« Le 22, 23, 24 avril 1716, M. Parisot, seigneur de Crugey, avocat-général au Parlement de Bourgogne, voulant savoir le sujet et la cause de la construction de l'édifice de la colonne de Cussy, fit piocher et fouir aussi profond que la colonne est haute, c'est-à-dire, à vingt-cinq pieds des deux côtés et au-dessous de ladite colonne ; en sorte que lui et plusieurs autres spectateurs traversèrent et passèrent dessous icelle, où l'on trouva six médailles de différents empereurs et les ossements de quatre grands corps. Elle est soutenue par une voûte et deux gros piliers ; et sur ces deux piliers sont deux pierres monstrueusement épaisses et grosses. Il espérait trouver des tables où il y aurait quelque chose d'écrit pour l'instruction dudit édifice ; mais lui et la bonne compagnie qui l'assistait ont été privés de leur espérance. Il en fit faire une description et fit monter un homme au-dessus pour savoir si les pierres étaient creuses et percées du haut en bas. Mais non : il y avait seulement un creux d'environ un pied, où apparemment les autres pierres qui sont tombées étaient emboîtées. Le curé dudit lieu a été présent à tout ce que dessus, ce qu'il atteste véritable. »

« DESBOIS. »

Cette déclaration du curé de Cussy est, dans quelques-unes de ses parties, si mal rédigée et si amphibologique, qu'elle aurait jeté les commentateurs dans de grandes aberrations, si, heureusement, un autre témoin, plus éclairé, l'abbé Tisserand n'eût écrit aussi le résultat des fouilles. Dans une lettre au président Bouhier, relatée dans les *Miscellanea antiquitatis* de M. de Frontête, conseiller au Parlement et membre de l'Académie de Dijon, l'abbé Tisserand a constaté :

Que les constructions de la colonne portent sur un massif de béton avec deux piliers en maçonnerie, sur lesquels sont dis-